



18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien France
Tél. +33(0) 3.20.38.70.00

DECLARATION DE CONFORMITE UE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** :

Situé 18 Rue du Pont Rouge, 59236 Frelinghien

Nous déclarons que l'équipement de protection individuelle neuf suivant :

Blouson / Veste / Blouse 6VESTMULTI-HV

(avec Pantalon ou cotte à bretelles 6PANMULTI-HV ou 6PANMULTI-HV-PG ou 6PANMULTI)

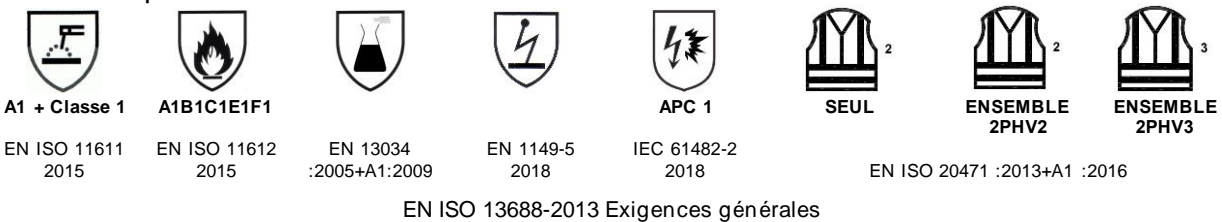
- Col chevalière en tissu contrasté (option de collerette de marquage insérée milieu encolure dos)
- Devants avec fermeture glissière
- 2 poches poitrine dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- 2 poches poitrine dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- Double bande rétro réfléchissante 50 mm sur buste et manches
- Ceinture pouvant être élastiquée aux côtés
- Bas des manches avec fente indéchirable et poignet ajustable par grippers

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen (UE) EPI n°2016/425.

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde, en Belgique, a effectué l'examen UE de type et a établi les Attestations d'Examen UE de Type n°033/2020/1428.02 valable jusqu'au 17/11/2025.

Cet EPI de catégorie 3 est soumis au contrôle annuel selon le module C2 du règlement (UE) EPI n°2016/425.

Cet EPI répond aux normes harmonisées suivantes :



Cette attestation est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Fait à Porte des Pierres Dorées, le 04/03/2024
Par Stéphanie Pacoud

